Faculté des sciences sociales

Département de science politique



PLAN DE COURS

GPL-3002 : Séminaire d'intégration

NRC 11291 | Hiver 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour but de permettre aux étudiants d'explorer une problématique en recourant à la fois aux instruments de l'analyse économique et de l'analyse politique. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, l'activité sera normalement encadrée par deux professeurs appartenant à chacune des disciplines. Les thèmes à l'étude varieront selon les compétences et les intérêts des responsables du séminaire : questions d'actualité nationales ou internationales, analyse d'une politique publique particulière, réflexion plus large sur les méthodes employées respectivement par l'économie et la politique, convergences et divergences entre ces disciplines.

Plage horaire

Sémina	ire		
mardi	12h30 à 15h20	DKN-7195	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=92316

Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

Enseignant DES 2290

https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy

Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca Tél.: 418-656-2131 poste 6672

Disponibilités

mardi :

10h00 à 12h00 - 2290 DeSève - du 16 janv. 2017 au 18 avr. 2017

Anessa Kimball

Enseignante DKN 4431

anessa.kimball@pol.ulaval.ca Tél.: 418-656-2131 poste 5872

Disponibilités mercredi :

09h30 à 11h30 - 4431DKN - du 15 janv. 2018 au 30 mars 2018

© Université Laval Page 1 de 11

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00	8h00 à 12h00
13h00 à 21h30	13h00 à 17h00

© Université Laval Page 2 de 11

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs d'apprentissage	4
Modalités pédagogiques	4
Étape 1. Débats animés	5
Étape 2. Journal des débats	5
Étape 3. Travail long	6
Liste des questions à débattre	6
Contenu et activités	7
Évaluations et résultats	8
Liste des évaluations	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	. 10
Bibliographie et annexes	. 10
Bibliographie	10
Anneves	10

Description du cours

Objectifs d'apprentissage



Le principal objectif de ce cours est d'établir un lien entre les outils de la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique, et leur utilisation dans les politiques publiques du Canada et du Québec. Les méthodes utilisées pourront aussi servir aux étudiantes ou étudiants qui désirent poursuivre leurs études au niveau gradué.

L'analyse des politiques publiques est fondée sur le jeu des différents acteurs, les ressources dont ils disposent et le cadre institutionel dans lequel ils évoluent. Ce séminaire permettra aux étudiants d'utiliser les outils théoriques et analytiques nécessaires à une bonne compréhension des politiques publiques: leur raison d'être, leur formulation, leur mise--en-oeuvre, leur évolution, les effets attendus et les résultats obtenus.

Les étudiants seront amenés à réfléchir aux approches, aux théories et aux niveaux d'analyse à travers lesquels il est possible de comprendre l'élaboration et la conduite de ces politiques dans l'environnement régional, national et international actuel.

Le séminaire vise également à approfondir les méthodes de travail et le développement des habiletés liées au marché du travail à travers de différents exercices individuels et collectifs. Pour y parvenir, le séminaire épouse différents moyens et différentes méthodes d'apprentissage. En plus d'un travail de recherche en équipe et sa présentation orale, le séminaire mettra l'accent sur les débats animés portant sur des questions de politiques publiques.

Modalités pédagogiques

Les activités du séminaires se dérouleront en trois étapes:

La première étape consiste en une série de débats animés autour de thèmes choisis parmi la liste fournie par les responsables du cours . Pour chaque question à débattre, les étudiant-e-s seront assignés à chacun des côté du débat. [1] Voir la liste des thèmes d'étude présentée ici-bas.

La seconde étape est un exercice individuel qui consiste en la rédaction d'un journal des débats. Ce journal est une réflexion personnelle sur chaque question débattue en classe.

© Université Laval Page 4 de 11

Enfin, la troisième étape fait suite à la première et consiste en la rédaction et présentation d'un rapport d'étude ménée par une série de comité bipartite (soit un par question débattue) constitué des protagonistes au débat. Les responsables des deux disciplines science économique et science politique assumeront la direction et la supervision des équipes. À cet effet des séances plénières en salle obligatoires sont prévues pour l'ensemble du groupe.

Étape 1. Débats animés

La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Les règles du jeu varient avec les différentes étapes pédagogiques du séminaire:

Choix de thème à débattre. Chaque personne inscrite au séminaire doit choisir cinq questions, classées par ordre de préférence (de la plus préférée à la moins préférée) et soumettre son choix par courrier électronique aux responsables du cours. Pour chaque question à débattre, les protagonistes seront désignés par les responsables du cours, après réception des choix des étudiant-e-s.

Protagonistes du débat. Chaque débat comprend des acteurs ou protagonistes, également répartis entre les deux côtés du débat. Le débat comprend un côté « pour » et un côté « contre ». Toutes les équipes seront formées au cours de la première séance de cours. Chaque équipe sera composée de deux protagonistes.

- Assignation des rôles entre les protagonistes. Pour chaque question à débattre, les rôles des protagonistes désignés sont assignés par tirage au sort, effectué par les responsables du cours.
- Préparation du débat. Pour chaque question à débattre, les protagonistes de chaque côté préparent leurs arguments (pour ou contre), ainsi que deux questions principales à poser au côté opposée du débat. Ces questions ne doivent pas être communiqués à l'autre partie. Les arguments pour ou contre doivent s'appuyer sur des concepts à la fois de science économique et de science politique jugés pertinents pour traiter la question à débattre, ainsi que sur l'évidence empirique dûment documentée (données empiriques, tableaux, graphes et sources des données). Au moins 24 heures avant la tenue d'une débat, chaque partie au débat doit fournir aux responsables du cours:
- 1. une liste bibliographique pertinente;
- 2. un plan de l'argumentation;
- 3. les deux questions qu'elle entend poser à la partie opposée.
- Note attribuée. La note attribuée à chaque côté d'un débat vaudra 30% de la note finale. Cette note récompense:
- 1. la maîtrise du rôle assigné;
- 2. l'usage pertinente des concepts économiques et politiques en relation au débat;
- 3. la clarté de l'argumentation;
- 4. la qualité des réponses apportées aux questions de la partie opposée du débat.

Étape 2. Journal des débats

La deuxième activité principale du séminaire consiste en la rédaction d'un journal des débats.

Chaque personne inscrite au cours devra tenir un journal de tous les différents débats présentés, à l'exception de celui pour lequel il ou elle était acteur ou actrice. Ce journal réflectif sera soumis aux responsables du cours 24 heures après le dernier débat.

- Structure du journal. Chaque débat doit occuper une place dans le journal, soit 250 mots maximum, par débat. Le journal ne fait pas un résumé du débat; il est plutôt une réflexion individuelle sur chacun des thèmes. Pour chaque débat, le journal doit répondre aux questions suivantes: Selon vous, quel est le côté vainqueur de ce débat? Que manquait-il à ce débat? Qu'est-ce qui pourrait être ajouté pour apporter plus de lumière ce débat?
- Note du journal. Le journal devra être présenté en format Word ou PDF, incluant une page Titre, le tout en interligne 1,5 avec marges justifiées, pour rendre le document plus accessible. La note attribuée la rédaction du journal contribuera pour 20% de la note finale.

© Université Laval Page 5 de 11

Étape 3. Travail long

La troisième étape est l'évolution de la première étape. Dans cette étape, les acteurs de chaque équipe de débat fonctionnent maintenant comme dans un comité bipartite qui doit donner sa recommandation concernant la question ayant fait l'objet du débat auquel ces acteurs ont participé. Il s'agit d'apporter une réponse à la question suivante : à l'issue du débat sur la question X et des consultations qui ont suivis ce débat, quelle recommandation votre comité bipartite fait-il aux instances dirigeantes?

Il y a deux types de recommandations possibles :

Recommandation positive : l'équipe recommande l'adoption de la mesure proposée.

Recommandation négative : l'équipe recommande le rejet de la mesure proposée.

Structure du document. Le document doit contenir (i) un résumé; (ii) une introduction; (iii) le corps du travail; (iv) la conclusion; (v) la bibliographie. I s'agit d'une présentation Powerpoint de 10 minutes par équipe, suivi d'un jeu questions-réponses de 10 minutes maximum.

- (a) **Le résumé**. Le résumé doit rappeler la question du débat. Il doit aussi indiquer clairement les deux arguments (l'un pour et l'autre contre) qui ont marqué les débats dans le comité. Finalement, le résumé doit aussi contenir la recommandation faite, ainsi qu'un bref aperçu du processus qui a conduit cette recommandation. Le résumé ne devrait pas dépasser 150 mots.
- (b) *L'introduction*. C'est la « porte » d'entrée du document. Cette porte doit être ouverte largement pour inviter le lecteur à rentrer dans le corps du travail. Comment y parvenir? *Premièrement*, il faut soigneusement introduire la question du débat et illustrer l'importance de cette question par des exemples tirés de sources fiables. *Deuxièmement*, le comité doit résumer succinctement les arguments du côté « pour » aussi bien que ceux du côté « contre », en faisant ressortir les points de dissension. *Troisièmement*, l'introduction doit contenir un résumé de l'argument principal (économique, politique, ou politico-économique) qui a donné lieu au consensus. Il s'agit d'indiquer comment le consensus a été atteint : y-a-t-il eu vote au sein du comité sur la recommandation faite? Quel genre de compromis la réalisation du consensus au tour de cette recommandation a-t-elle nécessité? C'est-à-dire, la recommandation faite est-elle accompagnée de mesures d'exception?
- (c) Le corps du travail. En règle général, le corps du travail doit être divisé en trois sections, soit une section pour chacun deux côtés du débat, et une troisième section relatant la recherche du consensus et présentant dans ses détails la recommandation faite. Dans chacune de ces sections, il est très important d'intégrer le raisonnement politique ou économique sous-jacent, l'idée étant de trouver une combinaison judicieuse des arguments purement économiques avec des arguments purement politico stratégiques. Dans cette partie du document, l'usage des tableaux, figures et graphes pertinents est fortement recommandé.
- (d) La conclusion. La conclusion doit faire un rappel de l'objet du débat et faire une synthèse rigoureuse de sa résolution. C'est au lieu pour apporter des nuances judicieuses sur la recommandation faite par le comité.

Présentation Orale. Chaque comité d'étude devra faire une présentation orale de leur recommandation sur la question débattue. Cette présentation doit être faite à l'aide d'un support PowerPoint.

Contenu du PowerPoint. Le Powerpoint doit contenir (i) l'énoncé de la recommandation faite par le comité bipartite; (ii) une indication claire et succincte du processus ayant gouverné le consensus autour de la recommandation faite (pour ou contre) par le comité (en d'autres termes, quelles sont les arguments politiques ou économiques qui ont pesés fortement sur l'avis des membres du comité? Et pourquoi?); (iii) l'énoncée des mesures d'accompagnement (s'il y a lieu) ayant servi à rallier toutes les parties au débat autour de la recommandation proposée. C'est-à-dire quels genres de compromis ont été rendus nécessaires pour aboutir à une position commune?

© Université Laval Page 6 de 11

Liste des questions à débattre

Voici la liste des thèmes.

- 1. La participation dans un système de défense contre les missiles balistiques constitut-elle un investissement judicieux pour la sécurité du Canada?
- 2. Doit-on abolir les contributions privées aux parties politiques?
- 3. Les mesures frontalières du Canada protègent-elles adéquatement contre l'entrée illégale des individus et des biens?
- 4. Le Québec doit-il adopter une tarification « progressive » pour les places en garderies?
- 5. Le Canada devrait-il exporter des armes militaires vers les pays accusés d'abus de droits de l'homme?
- 6. Le Québec doit-il emboîter le pas à l'Alberta pour augmenter son salaire minimum garanti à 15\$/h?
- 7. Le Canada devrait-il se retirer de l'ALÉNA au profit de la poursuite d'un accord bilatéral avec les États-Unis?
- 8. Faut-il un accord international sur la lutte contre les changements climatiques anthropogéniques?
- 9. Le Canada devrait-il faire plus pour défendre sa souveraineté économique, politique et territoriale dans l'Arctique?
- 10. Le Canada devrait-il promouvoir le Partenariat Trans-Pacific (PTP)?
- 11. Les Provinces et les Municipalités devraient-elles avoir plus de compétences législatives pour l'application des accords signés par le Canada concernant les initiatives de lutte contre les changements climatiques?
- 12. La gestion de l'économie par l'État nécessite-t-elle l'adoption d'une loi de déficit « zéro »?
- 13. Faut-il adopter un partenariat public privé pour la fourniture des soins de santé?

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1 (mardi 16 janvier) - PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION DU SÉMINAIRE	
Semaine 2 (mardi 23 janvier) - Présentations des règles de jeu pour les débats	
Semaine 3 (mardi 30 janvier) - Conférencier invité et présentation des programmes de maîtrises	
Semaine 4 (mardi 06 février) -Débat animés: Équipes 1 et 2	
Semaine 5 (mardi 13 février) - Débat animés: Équipes 3 et 4	
Semaine 6 (mardi 20 février) - Débats animés: Débat animés: Équipes 5 et 6	
Semaine 7 (mardi 27 février) - Débats animés: Équipe 7, Conférencier invité	
Semaine 8 (mardi 06 mars) - SEMAINE DE LECTURE	
Semaine 09 (mardi 13 mars) - Session d'information sur le travail long (présentation PowerPoint)	

© Université Laval Page 7 de 11

Semaine 10 (mardi 20 mars) - Conférencier invité + Rencontres avec les équipes portant sur les plans de travail	
Semaine 11 (mardi 27 mars) - Conférencier invité + Rencontres avec les équipes portant sur l'état d' avancement du travail long	
Semaines 12 (mardi 4 avril) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 1, 2 et 3	
Semaine 13 (mardi 10 avril) - COLLOQUE ÉTUDIANT - Équipes 4, 5, 6 et 7	
Semaine 15 (mardi 17 avril) - Dernière rencontre avec les équipes portant sur le travail long	

Note : Veuillez vous référer à la section Contenu et activités de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Débats animés	À déterminer	En équipe	30 %
Journal des débats	À déterminer	Individuel	20 %
Colloque	À déterminer	En équipe	20 %
Travail de recherche	À déterminer	En équipe	30 %

Le travail long: Le rapport de votre recherche doit être de 20 - 25 pages, incluant la bibliographie ainsi que les notes de bas de pages (ou placées à fin du texte), mais excluant les annexes (1 ½ interligne, 12 Times New Roman). Vous devrez envoyer votre essai par courriel aux deux enseignants.

Les étudiants qui soumettront leur travail de session en retard seront pénalisés. Ils perdront un point (sur 30) par jour de retard, à moins d'avoir pris une entente préalable avec les enseignants.

La correction tiendra compte de la maîtrise de la matière, des liens avec les objectifs du cours, de la rigueur du raisonnement, de la compréhension (structure de la réflexion), de la qualité de l'expression écrite et de la présentation.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
Α	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
В	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
С	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

© Université Laval Page 8 de 11

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants, la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par euxmêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français sera prise en considération dans l'évaluation.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

© Université Laval Page 9 de 11

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation* des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

« Guide pour la présentation des travaux étudiants », Département de science politique, 2005 (http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol /fichiers/guidetravaux2005.pdf)

Malo, Marie, « Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise », Montréal, Québec-Amérique, 1996, 322 p.

Annexes



URL: http://www.bank-banque-Canada.ca Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

Banque mondiale

URL: http://www.worldbank.org

Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

Fonds monétaire international URL: http://www.imf.org

Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

Ministère des finances du Canada URL: http://www.fin.gc.ca

Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

OCDE

URL: http://www.oecd.org

Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

Statistiques Canada

URL: http://www.statcan.gc.ca Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

The Economist

URL: http://www.economist.com

Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

Organisation mondiale de la santé URL: http://www.who.int/fr/

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015

Institut de la statistique du Québec URL: http://www.stat.gouv.qc.ca/

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015

Affaires Mondiales du Canada - Développement

Page 10 de 11



Organisation mondiale du commerce
URL: https://www.wto.org/indexfr.htm

Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015

Conseil économique et social de l'ONU
URL: http://www.un.org/fr/ecosoc/
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015

International Development Association (Banque mondiale)
URL: http://www.worldbank.org/ida/
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015

Québec International
URL: http://www.quebecinternational.ca/services/
Site consulté par l'enseignant le 22 décembre 2015

Hiver2015-GPL3002 - Guide de l'étudiant recherche documentaire.pdf (666,51 Ko, déposé le 3 janv. 2018)

Présentation maîtrise M et MM 2014 avec effet.pptx (1,67 Mo, déposé le 3 janv. 2018)

Guide de présentation des travaux de recherche
URL: http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf
Site consulté par l'enseignant le 19 décembre 2011

© Université Laval Page 11 de 11